

Je pense qu'ils accepteront même des recommandations des députés.

L'hon. M. Pickersgill: Je désire poser au ministre la question suivante. Ce n'est qu'une question supplémentaire qui ne prendra qu'une minute. Le ministre pourrait-il, afin de m'épargner du temps et des recherches personnelles, me mettre au courant des plus récents arrangements relatifs au patronage dans le parc national Terra-Nova?

Pour être juste envers le ministre, peut-être devrais-je lui signaler qu'une des personnes qui s'intéressaient le plus à cette question par le passé vient d'obtenir un contrat postal et, compte tenu de la ligne de conduite irréprochable du collègue du ministre, le ministre des Postes, je suppose qu'il n'acceptera plus de recommandations de lui.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur le président, je ne connais pas aussi bien que le député le parc national Terra-Nova. En réalité, si la chose était possible, je pourrais lui adresser cette question et il serait en mesure d'y mieux répondre que moi.

Peut-être devrais-je signaler les éléments de priorité qui jouent en ce qui concerne l'embauchage dans nos parcs nationaux. Tout d'abord, la préférence est accordée aux gens de l'endroit; deuxièmement, à des hommes mariés qui ont des personnes à charge; et on tient compte aussi de la préférence accordée aux anciens combattants.

L'hon. M. Pickersgill: Il y a aussi une autre question au sujet du parc national Terra-Nova que j'avais posée au prédécesseur du ministre et à celui qui occupait ce poste avant son prédécesseur—car, si je ne m'abuse, le portefeuille que détient le ministre est le seul qui ait changé de mains deux fois depuis la formation du présent gouvernement.

Je parle de l'assurance donnée lors de l'établissement du parc, assurance selon laquelle la préférence, pour les emplois, irait à ceux qui, avant l'établissement du parc, s'occupaient sur ce territoire de la coupe du bois ou travaillaient dans les scieries qui utilisaient le bois du parc. Cette préférence devait être absolue et incontestable et je le sais parfaitement, car, comme le ministre l'a dit avec raison, je me suis occupé beaucoup des négociations en vue de l'établissement du parc.

Si le gouvernement provincial exigeait cette assurance, c'est qu'il sentait qu'il enlevait en quelque sorte leurs moyens de subsistance à ces gens en aménageant le parc. Il voulait faire en sorte de ne nuire à personne. Les prédécesseurs du ministre n'ont jamais hésité à confirmer l'engagement et je crois qu'ils ont fait leur possible pour le respecter. Je

n'ai rien à leur reprocher sur ce point, je pense parfois que certains subalternes ignorent combien la chose est importante.

En ce qui concerne les ministres, je n'ai pas reçu de plainte. Puisque le ministre actuel est nouveau dans ce poste, je crois que ce serait rassurant pour les intéressés s'il voulait renouveler cette assurance.

L'hon. M. Dinsdale: Je suis heureux de réitérer ces assurances. En effet, notre politique a toujours été de voir à ce que les personnes déplacées par l'aménagement du parc national de Terra-Nova aient la préférence en matière d'emplois.

Avant l'établissement du parc, certains résidents du voisinage gagnaient leur vie en coupant du bois sur des terres actuellement englobées dans le parc. On a vu à ce que leurs moyens de subsistance n'en soient pas atteints.

C'est pourquoi on leur a réservé une bonne part des emplois disponibles dans le parc. On leur a aussi délivré des permis de coupe allant du 1^{er} octobre au 31 mars. De plus, pour éviter toute injustice résultant de la disparité des droits de coupe dans les parcs nationaux et les parcs provinciaux, on a modifié les règlements pertinents en 1958. Ces droits ont alors été ramenés au niveau de ceux de la province.

Le programme de construction routière a également été d'un bon appoint.

L'hon. M. Pickersgill: Je fais mes excuses au député de Lincoln.

M. Smith (Lincoln): Monsieur le président, je serai aussi bref que possible. Je tiens à féliciter le ministre d'avoir été nommé à la direction de ce très important ministère. Je l'invite bien chaleureusement à se rendre dans la péninsule de Niagara et à y visiter certains des lieux historiques importants.

Je me dois de parler de Niagara-sur-le-lac, à l'embouchure de la rivière Niagara. Avant la Confédération, il y a toujours eu une forte garnison de soldats britanniques. Ce fut également un endroit stratégique durant la guerre de 1812 quand les États-Unis ont envahi le Canada.

Il y a, à cet endroit, le fort Mississauga, vieille construction de pierre et brique. Il y a aussi le fort George qui a été restauré par le gouvernement provincial, sans oublier le Navy Hall. Comme je l'ai dit tantôt, il y a toujours eu à cet endroit, avant la Confédération, des soldats britanniques en garnison, de même qu'un certain nombre de marins britanniques. Niagara-sur-le-lac a été également le siège du premier gouvernement du Haut-Canada. Comme vous le constatez, monsieur le président, c'est un endroit très important et très historique du Canada.